

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 du mois de mars à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'administration de la Commune de Beaumont (*Haute Savoie*), sous la présidence de *Madame Rosa PERSONNAZ*, Vice-Présidente du CCAS, dûment convoqués le 6 mars 2025.

Présent(s) : Le président, Marc Genoud,
La vice-présidente, Rosa Personnaz, JF Baudet, MT Dubettier, C. Pasqualini, F. Bechettoille, M.Bourguignon

En exercice :	11
Présents :	07
Votants	07
Dont pouvoirs	00

Procuration :

Absent(s) : S. Tugler-Rossi, P.Meylan, S. Casabianca

Le secrétariat a été assuré par : MT Dubettier

N° 2025-05



FINANCES- Budget Primitif 2025

Considérant le projet de budget proposé par le président, il est proposé au conseil d'administration du CCAS, qui accepte à l'unanimité, d'adopter le budget primitif ci-après :

FONCTIONNEMENT	Libellé	Montant
Chapitre	Libellé	Montant
	TOTAL DEPENSES	54 878.17 €
011	Charges à caractère général	32 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	22 378.17 €
67	Charges exceptionnelles	500.00 €
	TOTAL RECETTES	54 878.17 €
002	Excédent antérieur reporté	28 578.17 €
70	Produits des services du domaine	10 500.00 €
74	Dotations, subventions et participations	15 800.00 €

Dans le cadre du passage à la M 57, le Conseil d'administration, autorise, Monsieur le Président, à procéder à des virements de crédits entre chapitres (hors chapitre 012) dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

M .T. DUBETTIER



Le maire,

M. GENOND




Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le Président,

